

Lionel Prigent
Charlotte Bleunven
Institut de Géoarchitecture
Université de Bretagne occidentale, Brest
41e congrès des maires francophones

Nouvelle urbanité des villes francophones : le maire et la société civile

Synthèse des travaux

1. Préciser un mot valise ! La société civile représente un engagement collectif et l'expression commune de l'altérité

Tout au long de ces deux journées, un terme commun a servi de fil directeur, a nourri les discussions et attisé les attentes : Société civile.

Associant deux mots, voilà bien une expression qui pourrait relever du pléonasme. Du moins si l'on en reste à l'étymologie...

- Société : état de vie collective, milieu dans lequel se développent la culture et la civilisation ;
- civile : qui relève de l'ensemble des citoyens.

Mais elle a pris un sens commun, et mieux, une figure politique, un repère! Tel gouvernant national, entend s'extraire des querelles politiciennes en invitant des personnalités de la société civile dans son cabinet... Tel service municipal de la construction requiert la voix de la société plus d'édifier un nouveau quartier sans entendre la voix de la société civile. L'organisation internationale de la francophonie a accrédité 127 organisations représentatives de cette société civile¹!

Posée ainsi, la société civile est un mot valise. Pour contacter la société civile, « c'est quel numéro ? »

Nous avons besoin de donner réalité à ce qui est un concept trop présent pour ne pas nous interpeller, trop vague pour ne pas susciter discussion et précaution.

Comment préciser le concept ? Pour certains observateurs, elle rassemble les habitants d'un territoire et tous les acteurs qui ne participent pas d'ordinaire à la décision politique². Pour ses

¹ https://www.francophonie.org/societe-civile-283

² Raymond, R. La «société civile», ce «nouvel» acteur de l'aménagement des territoires. *L'Information géographique* **73**, 10–28 (2009).

contempteurs, à l'inverse, elle prend l'apparence d'une masse humaine qui gronde, se défie, réclame et occupe. Tout cela est observé et abondamment décrit par les maires au quotidien, par des citoyens, par les chercheurs dans leurs travaux universitaires.

Notre colloque de ces deux derniers jours nous a fait approcher peut-être plus précisément, plus justement ce qui compose la société civile : alors que nous vivons dans une société

- qui développe de plus en plus une dynamique de l'offre³,
- qui encourage un rapport de consommateurs des habitants d'un territoire,
- qui fonctionne comme une société liquide selon la métaphore du sociologue Zygmunt Bauman⁴.

Les nombreux exemples de la journée ont exposé deux points communs :

- le premier est l'observation d'un engagement en faveur du territoire, engagement qui dépasse les seuls intérêts individuels ; il est porté par des groupes d'habitants, des associations, des collectifs aux formes juridiques variées... À Liège, si durement touchée par une catastrophe naturelle ces derniers jours, l'existence des réseaux associatifs renforce les liens sociaux, a rappelé Gregor STANGHERLIN (panel 2). La mobilisation de la société civile nous ouvre peut-être une porte vers davantage de solidarité.
- le second est une représentation commune, évidente et nécessaire, de l'altérité... La société civile n'est pas une mais elle est toutes et tous...

2. Les raisons d'une affirmation plus grande

D'où nous vient-elle ? Il y a d'abord une critique explicite de certaines formes de gouvernement, c'est-à-dire de la capacité des autorités politiques et administratives à prendre, seules, les décisions pour le bien de tous... Et cette critique trouve à s'exprimer de bien des façons, par la méfiance, voire le rejet des politiques, par l'éloignement ressenti entre les objectifs exprimés dans les discours de villes et les préoccupations quotidiennes de la plupart des habitants.

Les stratégies d'attractivité ou de mise en marque des territoires, l'assaut de technicité hermétique, la convergence vers des approches managériales et entrepreneuriales, portées par nombre d'acteurs politiques, souvent avec la complicité active de leur administration, nourrissent une mélancolie démocratique, trahissant cet écart entre les aspirations collectives et leur réalité forcément décevante. Le maire n'est pas chef d'entreprise, ni directeur d'une administration mais le représentant désigné des citoyens! Ambassadeur, porte-voix des valeurs de son territoire comme l'a souligné Lorenzo Grandhi (panel 3). La carte d'électeur n'est pas une carte de fidélité!

³ Offner, J.-M. *Anachronismes urbains*. (Presses de Sciences Po. 2020).

⁴ Bauman, Z. *La vie liquide*. (Fayard, 2013).

Impliquer la société civile constitue une réponse pour réassurer le lien entre les citoyens et leurs représentants et pour bien rappeler que ce sont les citoyens qui doivent rester au centre des décisions. Et bien des arguments plaident pour cette présence.

Antonella VALMORBIDA a exposé les bienfaits de la gestion participative, les démarches contractuels au sein d'un territoire, la démocratie locale... Non comme une croyance mais bien comme une technique qui permet à la fois de mieux saisir les besoins, de mieux engager la population dans les transformations du territoire mais aussi de prévenir les conflits.

D'autres, sur la base des travaux d'économistes rappellent combien la prospérité des villes repose sur l'activité productive de leurs habitants. Le maire n'a pas les moyens de produire lui-même, a souligné M. Ange SEBUTEGE, Maire du District de Huye au Rwanda (panel 3). Mais il peut aider à orienter les conduites, expérimentant des effets *nudges* ou « coup de coude » avec la « société civile ». Reprenant l'expérience de la province Sud du Rwanda, Mme Alice KAYITESI a expliqué comment des citoyens ordinaires étaient mobilisés et formés pour transmettre à leur tour leurs connaissances aux habitants du village sur les activité agricoles aux habitants du village : Informer et concerner...

Plus largement, il devient possible de mobiliser une expertise citoyenne, qui peut prendre différentes formes, illustrées par Madame Jeanne D'Arc GAKUBA (panel 2), qui mentionnait la mise en place des conseils de femmes, des conseils des enfants ou des jeunes pour que tous prennent part à la reconstruction du Rwanda.

Car faire ville ne se réduit pas à la satisfaction des besoins individuels. Elle doit faire communauté, pouvoir agir pendant les crises, adapter son fonctionnement dans le temps.

Car il nous faut tenir compte des mutations que nous vivons, sanitaire, environnementale mais aussi sociale : la société civile est aujourd'hui mieux formée et mieux informée. Il était prévisible qu'elle concède plus chichement son consentement à obéir, sans comprendre.

M. Yves IRADUKUNDA a expliqué comment les différentes mobilisations des technologies numériques, grâce aux entreprises spécialisées, grâce aussi aux usages très nombreux qui sont autant de preuves de leur utilité. Réduction des risques, réalisation d'un système d'identification nationale qui permet la circulation et la reconnaissance de droit, signalisation de problèmes et d'initiatives : ce sont des situations concrètes qui trouvent ainsi des solutions, comme l'ont montré M. Ibrahim Oumarou, Mme Joséphine MUKESHA et M. Minakpon Stanislas HOUNKANLIN. Christian Kalieu insiste sur l'association de la tradition, des conditions de vie quotidienne et de la modernité, mobilisant les maires, leurs services et l'expérience directe de tous les habitants.

Tout ceci n'est pas sans revers : grâce aux innovations majeures de ses dernières décennies, les communications sont aussi plus directes, plus immédiates, plus spontanées, au risque que l'humeur exprimée par un *tweet* devienne l'arbitre des vérités. Nous vivons une désintermédiation, qui a modifié le rapport aux élites, aux acteurs intermédiaires, à l'agenda des attentes collectives et de leur satisfaction, aux modes de production.

Contre l'hyper connectivité technologique qui produit un isolement social, contre l'accélération de l'information qui hystérise les débats, contre la ville fonctionnelle qui gaspille et éloigne, la ville des proximités est une réponse à saisir, nous propose Carlos Moreno (panel 2). Elle se veut plus économe en ressources et plus ouverte à l'économie circulaire. Moins trépidante, elle pourra libérer du temps pour en faire un allié capable d'éclairer la réflexion et retenir le mot juste.

3. Rappeler administrations et élus au service des citoyens

Incontournable désormais, cette société civile a des choses à exprimer, non pas contre les maires, non pas à la place mais avec :

- elle est un aiguillon du mouvement social ;
- elle porte la capacité de changement et d'animation ;
- elle compose une large part des forces vives du territoire, révélant au passage les inégalités (par exemple entre les hommes et les femmes dans l'espace public), mais pouvant ouvrir l'expression des plus fragiles et des plus défavorisés, comme le rappelait le Dr Solange MUKAMURENZI (panel 1)...

Dans ce contexte, les travaux d'aujourd'hui ont interrogé les façons de gérer, de réfléchir à de nouvelles formes de gouvernement des villes, de définition des projets citoyens et de leur temporalité, de construction des lieux et des scènes de délibération. Car, le philosophe Vincent Descombes écrit que « les institutions sont des manières de penser autant que des manières d'agir ».

Il faut dès lors expérimenter les tentatives de rapprochement entre l'administration et la société civile.

D'entrée de jeu, Antonella VALMORBIDA (panel 1) a averti des risques majeurs de personnalisation, tant du côté des maires que du côté des « leaders » qui risqueraient de confisquer le dialogue et de fragiliser sa pérennité.

Il est donc indispensable d'institutionnaliser la société civile, sous la forme de panels de citoyens, de budget participatifs, de conseils de citoyens... Comme le soulignait Mme Giulia MACI, sans ressources financières et juridiques, aucun des outils institutionnels indispensables ne peut perdurer. Or, l'autosaisine de la société civile est insuffisante. C'est bien une co-construction des conditions d'exercice de la parole et de l'action de la société civile qui est indispensable pour consolider ce projet démocratique et réussir la « professionnalisation ».

Dès lors qu'elle est reconnue, il est indispensable que l'implication de la société civile soit bien menée, dans la sélection des acteurs, les processus, les évaluations. Les tentatives qui n'aboutissent pas laissent un sentiment de trahison...

Cela conduit à disputer les approches par la concurrence entre les villes et par le marketing territorial pour leur préférer une autre forme de relation (une diplomatie?) plus ouverte et plus

coopérative, qui nourrit les relations transfrontalières, les jumelages. Il s'agit bien de faire politique autrement, comme l'appelait de ses vœux Mme Cyrine BEN MLOUKA (panel 3).

4. Mobiliser la société civile pour vivre ensemble

« Je suis parce que nous sommes ». Cet adage éclaire les mots de Wafa TOUIHRI (panel 2) pour qui Vivre, c'est d'abord vivre ensemble... Elle ouvre une discussion fondamentale, toujours présente, qui pèse et considère la question de la liberté dans et malgré le groupe, qui intime à apprendre à nous connaître et interagir.

Mais vivre ensemble est-il possible quand on travaille d'arrache-pied pour subvenir aux besoins urgents ? Quand tout manque, même l'essentiel, comme l'a rapporté Maha Maalouf Kassouf, Conseillère Municipale, Ville de Zahlé, Liban, dans un message Whatsapp. Comment faire vivre ensemble quand on perd sa vie à la gagner ?

Vivre ensemble est-il possible après un génocide ? Quand il y a des victimes et des bourreaux, qui doivent forger ensemble le destin du pays ? L'Abbé Consolateur INNOCENT (panel 2) a livré le message émouvant des étapes progressives pour conduire à la réconciliation : rien n'est possible si les efforts sont imposés du sommet de l'État, si des femmes et des hommes admirables, malgré les blessures dans leur âme et dans leur chair, ne choisissent de s'engager, au nom de tout leur pays, pour ouvrir la voie de cette réconciliation. On ne fait la paix qu'avec ses ennemis et le processus nécessaire est lent, douloureux, éprouvant.

L'engagement est donc indispensable pour qu'une société civile puisse émerger. Et cet engagement peut prendre toutes les formes de notre imagination :

- par l'expression artistique et la participation à des évènements...
- en mobilisant la mémoire, à l'exemple de l'action du centre culturel international des rencontres, présenté par le maire de Ouidah, M. Christian Mawugnon HOUÉTCHÉNOU (panel 2);
- Dans le deuxième panel, nous avons également entendu Mme Djaïli AMADOU AMAL témoigner de la place de l'écriture pour dénoncer, mais aussi pour consoler les victimes et défendre leur cause. L'écriture ne s'impose pas seulement à son auteur, elle s'impose à tous et interpelle les élus comme les membres de la société civile pour transformer les pratiques et les mentalités.

Pour vivre ensemble, il faut des projets communs, des temps et des actions qui rassemblent, qui identifient les problèmes partagés et expérimentent les solutions possibles, qui font appel à la culture et à la créativité. Et parfois, ces initiatives parviennent à dépasser les blocages voire les échecs. Mme Cyrine BEN MLOUKA (panel 3) l'a rappelé en promouvant une alliance des villes du Maghreb.

Cela ne va pas sans effort, sans conscience des changements concrets, parfois personnels. Créer un meilleur bien-être dans toutes ses dimensions, écologique, sociale et économique, passera ainsi par un changement de notre mode de vie. C'est pourquoi, je vous propose qu'à l'issue de cette journée, nous retenions quelques leçons pour rapprocher villes, maires et sociétés civiles. Ces leçons pourront ensuite se décliner en recommandations...

5. Sept leçons d'urbanité : pour rapprocher villes, maires et sociétés civiles

Lecon 1

La ville se compose de tous les individus qui y habitent et y mènent leur existence. Mais plus que leur simple juxtaposition, elle est l'expression du collectif dans le local...

Leçon 2

La ville est en perpétuel mouvement : activités, populations, aspirations... Ces dynamiques conditionnent l'occupation du territoire, l'accès aux services et la visibilité sociale pour tous les habitants.

Leçon 3

La société civile est une polyphonie. Elle est l'expression de la diversité sous toutes ses formes... Elle porte donc la responsabilité de rendre visible les plus fragiles.

Leçon 4

Mobiliser la société civile se vérifie par des actes et non pas seulement par des intentions : par des démarches participatives, par l'organisation de toutes les formes d'expression et d'actions ouvertes à tous...

Lecon 5

Les innovations technologiques doivent devenir des chances de progrès davantage que des menaces... À condition de proposer les bons usages.

Leçon 6

Partager les expériences, offrir l'éducation et la culture par tous, sous la responsabilité des maires, au sein des villes mais aussi entre les villes, sont des conditions majeures du développement !

Leçon 7

Rapprocher villes, maires et sociétés civiles est une épreuve de vérité. Elle oblige à la sincérité et à la transparence !

6. Conclusion

L'Historien François Furet constatait que nous ne savions plus élaborer d'utopies tant celles que nous avions tentées avaient été décevantes :

« Nous voici condamnés à vivre dans le monde où nous vivons ».

Même s'il est brutal, le constat n'est cependant pas désespéré. Il croyait aussi qu'une société ne peut vivre sans jeter sur elle-même une image améliorée, sans se penser en mieux!

Voilà qui doit nous consoler de la mélancolie démocratique et nous donner des forces, des perspectives pour agir. Il est vain et même dangereux d'opposer les maires et la société civile. Puisque les villes sont les institutions les plus proches des habitants, c'est aussi à cette échelle que les dialogues et les actions, multi-échelles, peuvent trouver à se réaliser... C'est à cette échelle que les attachements se consolident, que s'avance une poétique de la ville, que se dévoilent les formes continues du sacré urbain, que peuvent aujourd'hui se prendre enfin les responsabilités envers le monde. Édouard Glissant, poète, philosophe de la relation nous avertit :

« Ce que tu perçois de la beauté du monde t'engage dans ton lieu. Ce que tu estimes de la beauté menacée du monde donne direction à ton geste et à ta voix ».

Merci à toutes et à tous...

7. Recommandations

Panel 1: Gouvernance

- Organiser la montée en compétences des citoyens et les mobiliser
 - Soutenir la décentralisation
 - Développer un cadre juridique qui protège la participation et qui permette son expression
 - La structuration des conditions d'expression de la société civile est indispensable.
- Assurer la mise en confiance des habitants par une véritable éthique des élus (et par la capacité à la vérifier)
 - Mettre le budget communal à disposition du public...

Panel 2 : Vivre-ensemble et cohésion sociale

- Garantir et promouvoir l'égalité d'accès aux services, aux savoirs, aux responsabilités, à l'éducation, à la culture et aux emplois
- Organiser la ville des proximités, non seulement en matière de distances, mais aussi dans le rapport aux autres

Panel 3 : Diplomatie des Maires et diplomatie citoyenne

- Développer un forum des bonnes pratiques
- Faire descendre les températures en matière de compétition entre les villes pour redonner plus de places aux coopérations

Panel 4: innovations technologiques et services rendus

- Faciliter les démarches, garantir les droits en matière d'inscriptions, de naissances, d'état civil et de santé pour permettre l'universalité
- Simplifier et partager la transmission de l'information montante et descendante en veillant à faire attention à l'immédiateté.